

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro
MLDC_240130_002

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE D'AMÉNAGEMENTS DE L'ACCORD-CADRE, MONO-ATTRIBUTAIRE, RELATIF À DES PETITS ET GROS ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Maire de la commune de Lodève,

VU le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-quinze-mille euros Hors Taxes (215 000,00 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22, dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU l'appel public à la concurrence publié le 27 octobre 2023 relatif à la conclusion d'un accord-cadre, mono-attributaire, relatif à des petits et gros entretien et à la maintenance de l'éclairage public,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure un accord-cadre, mono-attributaire, relatif à des travaux de petit et gros entretien et maintenance de l'éclairage public avec la Société Languedocienne d'Aménagements, pour un montant maximum de soixante-dix-mille euros HT (70 000,00 € HT) pour la période initiale, sachant que le montant sera identique pour chaque période de reconduction,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que l'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an, reconductible de façon expresse jusqu'à son terme, dans la limite de deux périodes de reconduction, chacune fixée à un an : la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de trois ans,

- **ARTICLE 4** : de préciser que la dépense correspondante sera inscrite au budget principal, section de fonctionnement, chapitre 011, article 615232, et section d'investissement, chapitre 21, article 21534,

- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le trente janvier deux mille vingt-quatre,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ¹

OUV8

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

MAIRIE DE LODEVE
7, place de l'hôtel de ville
34700 LODEVE

- Identification du service chargé de l'analyse des offres :

Direction du Pôle Technique

B - Objet de la consultation.

MARCHES DE PETITS ET GROS ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE UBLIC

C - Déroulement de la consultation.

- Date de publication :
- Date et heures limites de réception des offres : 29/11/2023 à 12h00
- Délai de validité des offres : 120 jours
- Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations (au vu du DQE chantier type)	60%
2 – Valeur technique <ul style="list-style-type: none">- Procédure type du déroulement des prestations d'entretien préventif (10%)- Procédure type du déroulement des prestations d'entretien curatif (10%)- Délai d'intervention pour l'entretien curatif (10%)- Modalités d'organisation des astreintes (10%)	40%

¹

■ **NOTA** : le détail de l'analyse technique et financière de l'ensemble des lots est précisé dans les tableaux contenus dans les documents annexés au présent rapport d'analyse des offres.

D - Examen des offres.

- Nombre de plis reçus :
- dans les délais : 1
 - hors délais : 0

■ Liste des offres reçues :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	SOCIETE LANGUEDOCIENNE D'AMENAGEMENTS (S.L.A.) 591, avenue de la république – 3700 LODEVE Agence-lodeve@slareseaux.com - 04 67 44 02 13

■ Elimination des offres :

Au vu des offres reçues, aucune offre n'est éliminée.

E - Analyse des offres

E1 - Critère n°1 : Prix des prestations (au vu du DQE) (60%)

Pour mémoire, le maître d'ouvrage a estimé DQE « chantier type) à 109 141.03 € HT.

Note : (offre du candidat HT / estimation MOA) x valeur de pondération

Critère n° 1	S.L.A.
Montant du DQE (€ HT)	109 048.00
Note attribuée	59.95

E2 - Critère n°2 : Valeur technique (40%)

La notation sera effectuée selon l'échelle suivante :

- Standard très élevé : 10 points
- Réponse améliorée vis-à-vis des prescriptions du CCTP : 7.5 points
- Réponse conforme au CCTP : 5 points
- Réponse peu satisfaisante mais acceptable : 2.5 points
- Réponse inacceptable, non renseignée ou pas satisfaisante : 0 point

Critère n° 2	S.L.A.
Procédure type du déroulement des prestations d'entretien préventif (10%)	5
Procédure type du déroulement des prestations d'entretien curatif (10%)	5
Délai d'intervention pour l'entretien curatif (10%)	5
Modalités d'organisation des astreintes (10%)	5
Note attribuée	20

E3 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

	S.L.A.
Critère n°1	59.95
Critère n°2	20
TOTAL	79.95

Au vu de la note proposée ci-dessus, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	SLA

F- Proposition d'attribution.

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au candidat suivant :

SOCIETE LANGUEDOCIENNE D'AMENAGEMENTS
591, avenue de la République
34700 LODEVE
Agence-lodeve@slareseaux.com - 04 67 44 02 13

G - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des candidatures.

A Lodève, le 20/12/2023

Signature

